

Abonnement ouvert à tous !



Une forte présence de terrain

96 sections départementales

+ 7 sections ultramarines

37 sections et délégations à l'étranger

26 500 membres dont 27% de femmes

→ Grand-croix : 18

→ Grand-officier : 56

→ Commandeur : 579

→ Officier : 3247

→ Chevalier : 21400



Siège national ANMONM
Hôtel national des Invalides
129 rue de Grenelle
75700 PARIS – Cedex 07
Tél. : 01 47 05 75 92
Mail : contact.anmonm@orange.fr



Retrouvez-nous sur le site web
www.anmonm.org

SECTION DÉPARTEMENTALE

de

Président(e) :

Adresse :

.....

Tél. :

Mail :



7 Bonnes raisons
de nous
rejoindre !



Honneur
Solidarité
Mémoire





La République
a reconnu vos talents,
vos compétences
et votre goût pour
l'engagement.

Venez nous en faire bénéficier !

Nous sommes porteurs des mêmes
valeurs identifiées
par notre ruban bleu.

Notre devise

« **Honneur, Solidarité, Mémoire** »
illustre ces valeurs communes
que vous aurez à cœur d'enrichir
et de promouvoir.

PARTAGER

des expériences, des compétences, des contacts...

- ✓ En vivant en réseau notre diversité socio-professionnelle ;
- ✓ À travers nos supports de communication : **revue Le Mérite**, bulletins de section, sites Web...
- ✓ En témoignant d'événements historiques ou d'intérêt général.

AIDER

ceux qui en ont besoin :

- ✓ En participant à la solidarité sur le plan local (ex : dons, subventions, collectes de la Banque alimentaire...) et sur le plan national (ex. : Fondation un avenir ensemble, bourses d'études...);
- ✓ En étant acteur d'initiatives d'utilité publique au plan local, régional ou national.

TRANSMETTRE

à la jeunesse, à nos enfants, les valeurs de notre Ordre national, par :

- ✓ L'attribution de prix touchant au civisme, à la citoyenneté et à la civilité (règle des 3 C) ;
- ✓ L'encouragement à l'engagement des JSP, des jeunes du SMV et du SNU ;
- ✓ L'organisation d'événements autour du travail de mémoire et l'implication dans des événements patriotiques.

UN RÉSEAU D'ENTRAIDE ET DE SOLIDARITÉ

entre les membres, pour :

- ✓ Informer ceux ayant besoin d'aides personnalisées ;
- ✓ Permettre la présence du porte-drapeau aux cérémonies solennelles et aux obsèques.

ONM : ordre national du Mérite - JSP : jeune sapeur-pompier - SMV : Service militaire volontaire - SNU : Service national universel

DES ANIMATIONS

tout au long de l'année :

- ✓ Manifestations (cérémonies, visites et soirées de gala...);
- ✓ Conférences ou dîner-débats ;
- ✓ Assemblées générales et congrès nationaux.

UNE RECONNAISSANCE

de vos mérites, par :

- ✓ L'attribution de l'ONM, ordre national créé par le général de Gaulle, président de la République ;
- ✓ Un accueil en préfecture des nommés et promus dans l'ONM ;
- ✓ L'envoi du brevet officiel de votre grade ;
- ✓ Le droit de porter les insignes et de faire mention de votre distinction.

DES AVANTAGES

pour vous et vos proches...

- ✓ Aide à la cérémonie de remise des insignes qui conditionne leur port et l'accès au grade supérieur ;
- ✓ Soutien à la candidature de vos filles, petites-filles et arrière-petites-filles aux maisons d'éducation de la Légion d'honneur ;
- ✓ Défisicalisation des dons et cotisations ;
- ✓ Tarifs préférentiels pour les séjours dans les établissements de l'Igesa et de l'A.D.O.S.O.M.

